



Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 24 septembre 2010

Service instructeur

Service du Développement
économique, de l'Enseignement
Supérieur et du Tourisme

N° CP-2010-11-2-1

Service consulté

Agence de Développement Touristique
de Haute-Alsace

AIDE A L'HOTELLERIE

Résumé : *Il est proposé d'accorder un montant total de subvention de 77 460 € à 3 établissements hôteliers.*

Le Conseil Général du Haut-Rhin a adopté en date du 20 octobre 2006 un nouveau dispositif d'aide à l'hôtellerie familiale et indépendante. Ce dernier, commun aux trois grandes collectivités alsaciennes, a vu la mise en place d'un guichet unique dans chaque département. C'est l'Agence de Développement Touristique de Haute-Alsace qui instruit techniquement les dossiers pour le compte commun du Conseil Général du Haut-Rhin et du Conseil Régional d'Alsace.

Trois dossiers sont soumis à votre examen dans le cadre du présent rapport.

Le tableau ci-après présente de façon récapitulative les projets d'investissement hôtelier, pour lesquels vous trouverez en annexe des fiches de synthèse plus détaillées.

Nom de l'hôtel et bénéficiaire	Montant de l'investissement éligible	Travaux	Taux	Cadre d'intervention	Proposition d'aide du CG 68
Hôtel Restaurant « Au Riesling » à ZELLENBERG Sàrl « Au Riesling »	332 919 € HT	Travaux de rénovation et de mise aux normes de l'établissement	12,5 %	Règle de minimis	41 615,00 €
« Grand Hôtel Bristol » à COLMAR SAS « Grand Hôtel Bristol »	478 459 € HT	Rénovation complète de 32 chambres Mises aux normes Réaménagement de la salle de petits déjeuners	5 %	Règle de minimis	23 923,00 €

Nom de l'hôtel et bénéficiaire	Montant de l'investissement éligible	Travaux	Taux	Cadre d'intervention	Proposition d'aide du CG 68
Hôtel « A L'Orée du Bois » à SONDERNACH M. André SCHNEIDER	95 376 € HT	Amélioration des chambres Rénovation et sonorisation du restaurant Mises aux norme Aménagements extérieurs	12,5 %	Règle de minimis	11 922,00 €
Total :	906 754 € HT				77 460,00 €

Le montant total des aides pourrait s'élever à 77 460 € pour les établissements sus-mentionnés.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer :
 - une aide de 41 615 € à la Sàrl « Au Riesling » à ZELLENBERG, selon la fiche de présentation annexée au rapport,
 - une aide de 23 923 € à la SAS « Grand Hôtel Bristol » à COLMAR, selon la fiche de présentation annexée au rapport,
 - une aide de 11 922 € à M. André SCHNEIDER à SONDERNACH, selon la fiche de présentation annexée au rapport;
- d'autoriser le Président à signer avec les bénéficiaires une convention d'attribution de subvention sur la base de la convention-type approuvée par la délibération de la Commission Permanente n° CP-2010-3-2-1 du 26 février 2010 ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 2042, programme F241 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Hôtel Restaurant « Au Riesling »
68340 ZELLENBERG

CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

PROPRIETAIRES/EXPLOITANTS : LILIANE & PASCAL BRAND

STATUT JURIDIQUE : **Fonds : SARL « Au Riesling »**

Murs : SCI « Melluc »

FORMATION / EXPERIENCE

M. BRAND est titulaire d'un CAP de cuisinier obtenu en 1981.

PROFESSIONNELLE :

De 1981 à 1990, il a occupé divers postes en cuisine puis a été chef de cuisine du restaurant « Aeschenplatz » à Bâle (brigade de 5 personnes) jusqu'à la reprise de l'Hôtel Restaurant « Au Riesling »

CLASSEMENT / ADHESION / EFFECTIF / REFERENCEMENT / TO :

L'établissement, classé 2 étoiles, dispose de 34 chambres et de 3 salles de restaurant offrant un total de 120 couverts. Proposant un parking et un garage, il n'offre en revanche aucun équipement de loisirs spécifique.

Situé en bordure de la Route des Vins, il dispose d'une localisation idéale, à proximité des grands sites touristiques du département, offrant des points de vue tant sur le massif que le vignoble et la plaine.

Accueillant essentiellement une clientèle individuelle de loisirs, l'hôtel restaurant est membre des Logis (1 cheminée / 2 cocottes).

La structure emploie 1 personne.

PROJET

DESCRIPTION :

Le projet présenté porte sur un certain nombre de rénovations et de mises aux normes, suite à la reprise de l'établissement :

- Rénovation de la salle de restaurant, de la salle petit-déjeuner et des espaces communs
- Aménagement de toilettes accessibles
- Mise en accessibilité de l'établissement (extérieur / intérieur)
- Mises aux normes sécurité (y compris ascenseur)
- Aménagements extérieurs
- Réaménagement de la cuisine et installation de matériel professionnel

A noter qu'une deuxième tranche de travaux, intégrant notamment l'aménagement d'une deuxième chambre accessible et la rénovation complète des salles de bains est d'ores et déjà envisagée.

OBJECTIF :

Le projet présenté se positionne dans le cadre de la reprise de l'établissement et vise outre les mises aux normes indispensables, une plus-value qualitative afin de développer le chiffre d'affaires de l'hôtel et d'attirer une clientèle locale au restaurant.

EMPLOIS CREEES : Le projet permettra la création de 8 emplois dont 6 à temps plein et 2 à mi-temps (2 réceptionnistes / 1 responsable salle / 1 serveuse / 1 plongeuse / 1 second de cuisine / 1 femme toutes mains / 1 femme de chambre)

MAITRES D'OUVRAGE : **Sàrl « Au Riesling »**
Gérante : Mme Liliane BRAND
Siège social : 5, route du Vin
68340 ZELLENBERG

SCI « Melluc »
Gérant : Mme Liliane BRAND
Siège social : 5, route du Vin
68340 ZELLENBERG

**BÉNÉFICIAIRE DE
LA SUBVENTION :**

Sàrl « Au Riesling »

APE : 5510Z – Hôtels et hébergement similaire
SIRET : 518 649 066 00017
Gérante : Mme Liliane BRAND
Siège social : 5, route du Vin – 68340 ZELLENBERG

DEBUT/FIN DES TRAVAUX : février 2010 à automne 2010

MONTANT DES TRAVAUX :

Montant total H.T. estimé à : 346 896 €
Montant H.T. éligible : 332 919 € (dont 24 360 € honoraires)

Détail des investissements éligibles :

- Globalité du programme, hors mobilier, décoration et travaux réalisés dans l'appartement privatif, la chaufferie et le bureau.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Autofinancement / Emprunt	248 666 €
Région Alsace	41 615 €
Département 68	41 615 €
PFIL	15 000 €
TOTAL	346 896 €

A noter que l'opération globale (rachat murs et fonds + travaux), chiffrée à 1 660 000 €, a été financée par le biais de prêts souscrits auprès de 3 organismes bancaires pour un montant total de 1 410 000 € et un apport personnel de 250 000 €.

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE

S'agissant d'un projet dont les investissements éligibles sont inférieurs à 700.000 € HT, localisé dans une commune de moins de 15.000 habitants, il est proposé d'attribuer à la **Sàrl « Au Riesling »** une subvention de 83 230 € (selon critères et dans le respect de la règle de minimis) correspondant à 25 % du montant H.T. éligible estimé à 332 919 €, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de 41 615 € (12,5 %) pour chaque collectivité.

OBSERVATION - REMARQUES

Une partie des travaux étant portés par la SCI « Melluc », propriétaire des murs, il conviendra de prévoir l'autorisation de reversement de la subvention vers cette dernière.

« Grand Hôtel Bristol »
68000 COLMAR

CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

PROPRIETAIRES/EXPLOITANTS : M. RICHARD RIEHM

STATUT JURIDIQUE : **Fonds :** SAS « Grand Hôtel Bristol »

Murs : FORTIS (crédit-bail immobilier / dernière échéance le 30/09/2011)

FORMATION / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE : M. RIEHM, titulaire d'un diplôme de cadre supérieur de l'industrie hôtelière (université de Boston), dirige le Grand Hôtel Bristol depuis 1970.

CLASSEMENT/ ADHESION /EFFECTIF/ REFERENCEMENT / TO :

Classé 3 étoiles, le Grand Hôtel Bristol dispose de 91 chambres et de 2 salles de restaurant offrant un total de 200 couverts (l'Auberge et le restaurant gastronomique « au Rendez-Vous de Chasse »). Situé face à la gare et non loin du centre-ville, l'établissement a connu un développement important en 2006 avec la création de 20 nouvelles chambres, d'un espace séminaires de 215 m² et d'un espace bien-être (avec sauna / hammam / fitness et salle de massage). La structure emploie 49 personnes à temps plein et atteint un taux d'occupation de l'ordre de 67%, légèrement supérieur à la moyenne des établissements de même catégorie à Colmar.

PROJET

DESCRIPTION :

Le projet présenté porte sur la rénovation complète et fondamentale de 32 chambres et des mises aux normes, ainsi que le réaménagement de la salle de petits déjeuners.

OBJECTIF :

Après la création d'une nouvelle aile de 20 chambres contemporaines en 2006, ce nouvel investissement vise clairement une amélioration qualitative et une mise à niveau des chambres de l'ancien bâtiment.

EMPLOIS CREEES : Le projet n'aura aucune incidence en termes d'emplois.

MAITRES D'OUVRAGE ET BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION : **SAS « Grand Hôtel Bristol »**
APE : 5510Z – Hôtels et hébergement similaire
SIRET : 915 720 593 00010
Président : M. Richard RIEHM
Siège social : 7, Place de la Gare - 68000 COLMAR

DEBUT/FIN DES TRAVAUX : 1^{er} trimestre 2010

MONTANT DES TRAVAUX :

Montant total H.T. estimé à : 531 785 €
Montant H.T. éligible : 478 459 €

Détail des investissements éligibles :

- Rénovation complète de 32 chambres (y compris salles de bains)
- Climatisation 22 chambres
- Mises aux normes
- Réaménagement salle petits déjeuners.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Autofinancement / Emprunt	520 000 €
Région Alsace	23 923 €
Département 68	23 923 €
Autre	
TOTAL	567 846 €

L'emprunt ayant été conclu avant la finalisation du dossier de subvention, son montant a été fixé sur la base du coût total prévisionnel des travaux. La subvention attribuée permettra d'effectuer un remboursement par anticipation du prêt.

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE

S'agissant d'un projet dont les investissements éligibles sont inférieurs à 700.000 € HT, localisé dans une commune de plus de 15.000 habitants, il est proposé d'attribuer à la **SAS « Grand Hôtel Bristol »** une subvention de 47 846 € (selon critères et dans le respect de la règle de minimis) correspondant à 10 % du montant H.T. éligible estimé à 478 459 €, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de 23 923 € (5 %) pour chaque collectivité.

OBSERVATION - REMARQUES

Hôtel Restaurant « L'OREE DU BOIS »
68380 SONDERNACH

CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

PROPRIETAIRES/EXPLOITANTS : M. ANDRE SCHNEIDER

STATUT JURIDIQUE : **Fonds :** M. André SCHNEIDER

Murs : M. André SCHNEIDER

FORMATION / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE: M. SCHNEIDER est titulaire d'un CAP de cuisinier obtenu en 1986. Il créé l'Orée du Bois en 1989 et en assure depuis l'exploitation.

CLASSEMENT/ ADHESION /EFFECTIF/ REFERENCEMENT / TO :

L'établissement dispose de 7 chambres, classées 2 étoiles par arrêté préfectoral du 3 juillet 2009, et de 2 salles de restaurant offrant au total une capacité de 90 couverts.

Il figure au Guide Michelin, tant pour sa table que son hébergement (« bonnes nuits à petits prix »), mais n'est membre d'aucun réseau.

La structure emploie 8 salariés dont 4 à temps plein et 4 à temps partiel.

PROJET

DESCRIPTION :

Le projet présenté concerne l'amélioration des chambres, la rénovation et la sonorisation du restaurant, des mises aux normes et des aménagements extérieurs (pour mettre en valeur et faciliter l'accessibilité aux chambres)

OBJECTIF :

Le projet vise une valorisation globale de l'établissement et le développement de la clientèle grâce à l'amélioration de l'accessibilité.

EMPLOIS CREES : Le projet n'aura aucune incidence en termes d'emplois.

MAITRE D'OUVRAGE : **M. André SCHNEIDER**
& BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION : APE : 5610A Restauration traditionnelle
SIRET : 350 706 339 00016
Adresse : 4, route du Schnepfenried
68380 SONDERNACH

DEBUT/FIN DES TRAVAUX : avril 2008 à fin 2009

MONTANT DES TRAVAUX :

Montant total H.T. estimé à : 173 887 €

Montant H.T. éligible : 95 376 €

Détail des investissements éligibles :

- Réaménagement des chambres et des espaces communs
- Rénovation et sonorisation de la salle de restaurant
- Aménagements paysagers et création parking
- Mises aux normes sécurité
- Achat et installation de matériel professionnel en cuisine

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Autofinancement / Emprunt	138 121 €
Région Alsace	11 922 €
Département 68	11 922 €
Europe (FEADER)	11 922 €
TOTAL	173 887 €

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE

S'agissant d'un projet dont les investissements éligibles sont inférieurs à 700.000 € HT, localisé dans une commune de moins de 15.000 habitants, il est proposé d'attribuer à **M. André SCHNEIDER** une subvention de 23 844 € (selon critères et dans le respect de la règle de minimis) correspondant à 25 % du montant H.T éligible estimé à 95 376 € HT, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de 11 922 € (12,5 %) pour chaque collectivité.

OBSERVATION - REMARQUES
